

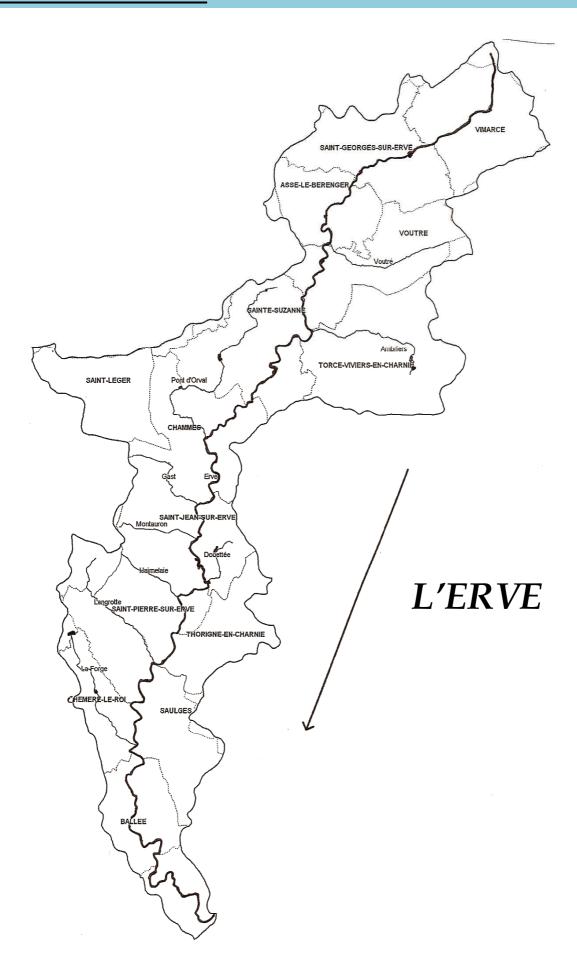
1 rue Jean de Bueil **53270 SAINTE SUZANNE**

<u>Tél</u>: 02 43 68 11 49 - <u>Fax</u>: 02 43 01 42 12

Email: sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr Site internet: www.erve.portail-bassins-versants.fr



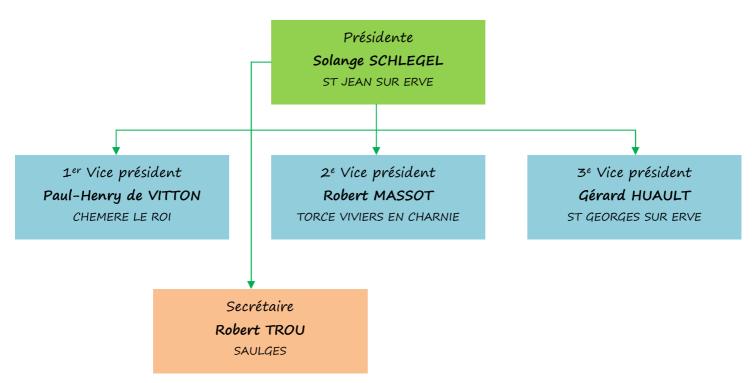
2014



\$ Les membres du comité syndical

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
ASSE LE BERENGER	Jean-Pierre AUBIN	Jacky GAUTHEUR
BALLEE	Emmanuel MERSCH	Catherine SABIRON-NICOUX
CHAMMES	Daniel BRY	Ludovic SAULEAU
CHEMERE LE ROI	Paul-Henri de VITTON	Georges MASSA
EVRON	Marcel DUCHEMIN	Pascal FOUCAULT
ST GEORGES SUR ERVE	Gérard HUAULT	Henri ROCHE
ST JEAN SUR ERVE	Solange SCHLEGEL	Philippe WAROT
ST LEGER EN CHARNIE	Christine GESBERT	Frédéric GAUTTIER
ST PIERRE SUR ERVE	François DELATOUCHE	Antoine JOSSET
STE SUZANNE	Alain BARILLER	Marc RENARD
SAULGES	Robert TROU	Vincent JULIEN
THORIGNE EN CHARNIE	Daniel BOUVET	Adrien SAUVAGE
TORCE VIVIERS EN CHARNIE	Robert MASSOT	Alexandre PICHARD
VAIGES	Michel DURAND	Yves LETERME
VIMARCE	Jean-Marie LETARD	Emile TATIN
VOUTRE	Yvon BUARD	Alain FOUQUET

♦ Le bureau



Suite au départ de Gérard BRECHAUD, Conseiller municipal à BALLEE et membre du bureau, Robert TROU a été élu à l'unanimité comme nouveau secrétaire.

ES DELIBERATIONS ADOPTEES EN 2014

Réunion du 17 février 2014 :

- Autorisation donnée au Président pour la signature des conventions de mandats dans le cadre des travaux du CRE
- Contributions des communes adhérentes pour 2014
- Débat d'orientation budgétaire 2014
- Lancement de l'étude bilan du CRE
- Mandat donné au CDG 53 pour la mise en concurrence de l'assurance statutaire
- Subvention à la FDGDON pour l'année 2014
- Travaux sur les petits ponts à Montguyon à SAULGES

Réunion du 17 mars 2014 :

- Affectation des résultats 2013
- Travaux dans le cadre du Contrat Restauration Entretien pour 2014
- Remboursement d'un agent
- Vote du Budget Primitif 2014
- Vote du Compte Administratif 2013 et Compte de Gestion 2013

Réunion du 28 avril 2014 :

- Election du nouveau comité syndical
- Délégation d'attributions du Comité syndical au Président
- Désignation des délégués au CNAS
- Indemnité de fonction des élus
- Mise en place de la CAO

Réunion du 3 décembre 2014 :

- Achat de zones humides à ASSE LE BERENGER
- Adhésion au contrat groupe CNP via le CDG 53
- Avenant 1 Travaux Grand Moulin à STE SUZANNE par la SNTP SALMON
- Avenant 1 Travaux Grattesac à VOUTRE par la SARL LEMEE GAUTHEUR
- Demande de subvention pour les postes de Technicien de rivière pour l'année 2015
- Mise en place des Ecourrues 2014/2015
- Election d'un nouveau secrétaire
- Indemnité du Trésorier pour 2014
- Renouvellement de la ligne de trésorerie pour 2015
- Travaux supplémentaires sur les petits ponts de Montguyon à SAULGES
- Vente du véhicule utilitaire Citroën Berlingo

'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

> 4 Techniciens de rivière :

- 🔖 Nicolas BOILEAU, embauché en 2007 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition aux Syndicats de Bassin de la Jouanne et du Vicoin.
- 🔖 Xavier SEIGNEURET, embauché en 2008 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition au Syndicat de Bassin de la Vaige et de la Taude.
- 🔖 Yohann LUCAS, embauché en 2010 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition des 4 autres syndicats (Jouanne, Vaige, Vicoin et Taude).
- 🕏 Cécilia ANDRE, embauché en 2011 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition Syndicat de Bassin de l'Erve et du Treulon et de la Taude.

> 1 Secrétaire :

🔖 Aurélie MASSOT, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve depuis 2006 et mise à disposition de la Jouanne, de la Vaige et du Vicoin.

♦ Le compte administratif 2014

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	310 974,76	425 492,01	100 937,85 66 339,17	47 467,87	100 937,85 377 313,93	472 959,88
TOTAUX	310 974,76	425 492,01	167 277,02	47 467,87	377 313,93	472 959,88
Résultats de clôture Reste à réaliser		114 517,25	119 809,15 180 800,00	177 700,00	5 291,90 180 800,00	177 700,00
TOTAUX CUMULES		114 517,25	300 609,15	177 700,00	186 091,90	177 700,00
Résultats définitifs		114 517,25	122 909,15		8 391,90	

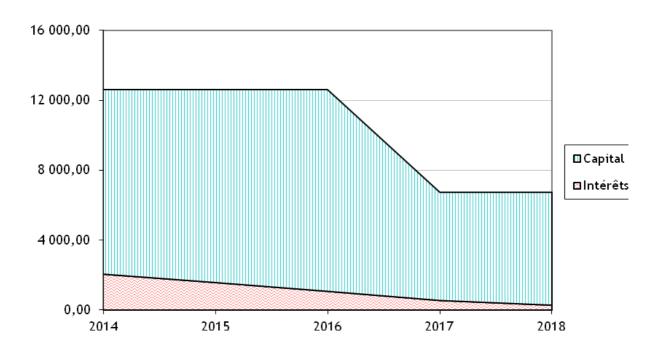
♦ Le budget primitif 2014

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	
DEPENSES	393 172,40	415 630,40	
RECETTES	493 815,14	415 630,40	

🔖 Le tableau d'amortissement de la dette

A 4 -	Dette en capital au	Échéances à payer au	Do	ont
Année	1er janvier de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts	Capital
2014	45 752,44	12 607,40	2 058,56	10 548,84
2015	35 203,60	12 607,40	1 579,15	11 028,25
2016	24 175,35	12 607,40	1 077,93	11 529,47
2017	12 645,88	6 741,35	553,89	6 187,46
2018	6 458,42	6 741,30	282,88	6 458,42
		51 304,85	5 552,41	45 752,44

Etat de la dette de 2014 à 2018



🔖 Les participations des communes adhérentes pour 2014

Communes adhérentes	<u>Taux</u>	<u>Montant</u>
ASSE LE BERENGER	2,57 %	2 312,55 €
BALLEE	11,82 %	10 635,94 €
CHAMMES	6,95 %	6 253,79 €
CHEMERE LE ROI	4,95 %	4 454,14 €
EVRON	2,95 %	2 654,49 €
ST GEORGES SUR ERVE	4,25 %	3 824,26 €
ST JEAN SUR ERVE	11,20 %	10 078,05 €
ST LEGER EN CHARNIE	1,05 %	944,82 €
ST PIERRE SUR ERVE	1,75 %	1 574,70 €
STE SUZANNE	14,87 %	13 380,41 €
SAULGES	7,30 %	6 568,73 €
THORIGNE EN CHARNIE	2,97 %	2 672,48 €
TORCE VIVIERS EN CHARNIE	10,85 %	9 763,11 €
VAIGES	1,25 %	1 124,78 €
VIMARCE	3,23 %	2 906,44 €
VOUTRE	12,04 %	10 833,90 €
		89 982,59 €

LES ACTIONS 2014

> Travaux dans le cadre du Contrat Restauration Entretien

Etude suppression de l'étang de STE SUZANNE et aux ouvrages du Grand Moulin
Etude bilan du Contrat Restauration Entretien <i> </i>
Création du site internet de l'Intersyndicat♦ MANDIBUL (Acompte 1)3 588,00 €♦ MANDIBUL (Acompte 2)7 200,00 €
Travaux Grand Moulin à STE SUZANNE
Débroussaillage des ruisseaux du Langrotte et de l'Ambriers <i>♦ Communauté de Communes des Coëvrons (Solde)</i>
Enlèvement d'embâcles sur l'Erve <i>⇔ GENIE</i>
Débroussaillage et enlèvement d'embâcles (Linéaire : VIMARCE à ASSE LE BERENGER) <i>GENIE</i>
Enlèvement d'embâcles à BALLEE
Pêche électrique à SAINTE SUZANNE

> Travaux hors Contrat Restauration Entretien

Etude de sureté de la digue à VIMARCE	
Enrochement pour renforcement de berge à ST PIERRE SUR ERVE	
Rénovation des petits ponts de Montguyon à SAULGES	
Réparation d'un passage à gué à ST JEAN SUR ERVE	
Abattage de peupliers à ASSE LE BERENGER	
Investissement divers	
Achat de 2 tronçonneuses et d'1 découpeuse thermique	
Achat de 3 appareils photos <i>⇔ DARTY</i>	
Licence logiciel compta 2014 ⇔ SEGILOG	





Travaux d'aménagement de l'Erve à VOUTRE : Dérivation du lit et passe à poissons rustique

LE SUIVI DES ACTIONS



Pêche électrique sur l'Erve à SAINTE SUZANNE



Station	Indicateur	2010	2011	2012	2014
F	IBGN	Très bon	Bon	Très bon	Très bon
Erve à Ste Suzanne	IBD		Bon	Bon	Bon
Juzumie	IPR		Moyen	Bon	Bon
	Etat global		Moyen	Bon	Bon

- IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) = Petite faune de la rivière
- IBD (Indice Biologique Diatomées) = Algues microscopiques
- IPR (Indice Poisson Rivière) = Pêche électrique

LA REVUE DE PRESSE 2014



■ Canton de Sainte-Suzanne

Le Grand-Moulin, un nouvel atout patrimonial pour Sainte-Suzanne

La restauration du Grand-Moulin s'est inscrite dans les travaux d'aménagement de l'Erve menés par le Syndicat de bassin de l'Erve. Ceux-ci permettent désormais d'assurer la continuité écologique (protection de la faune), mais également de maintenir l'alimentation en eau du Moulin-Neuf, situé plus en aval, et bien entendu de redonner vie au Grand-Moulin en récréant son alimentation. Le Grand-Moulin, édifice désormais ouvert à la visite, servira de lieu d'accueil du public. Il proposera des ateliers pédagogiques, notamment des activités de mouture liées au moulin à farine, de fabrication de papier, avec la réinstallation d'un second moulin dédié à cette activité, mais

également de cartes à jouer, autre activité historique de la commune. Ce nouvel aménagement est lié au musée de l'Auditoire, dont il complète l'offre touristique et pédagogique. Sollicitée sur le projet, la Conservation départementale des musées prévoit de déposer dans ce lieu trois meules à main d'époque gauloise découvertes lors des fouilles du château et propriété du Conseil général. À la fois écologique et patrimonial, ce projet a bénéficié d'une subvention du Conseil général de 33 000 €, dont 6 000 € au titre de la restauration du patrimonine meunier. « Le Conseil général accompagne les collectivités pour la restauration et l'entretien des cours d'eau. De nombreux ouvrages étant installés sur ces cours d'eau, la concertation avec les différents acteurs du projet est essentielle puisque ces aménagements ne se font qu'avec l'accord des propriétaires-riverains », se réjouit Marc Bernier, Conseiller général du canton.

Magazine Horizon 53 du CG53 - Juillet Août 2014

Voutré

Gratte Sac : le lit de l'Erve retracé sur 100 m



Élus, techniciens et chefs d'entreprises découvrent le nouveau tracé de l'Erve.

Pour être en conformité avec la réglementation, il sera nécessaire d'agrandir la station d'eau potable de Gratte Sac. Pour réaliser ces travaux, prévus à l'horizon 2017, il fallait d'abord redéfinir un nouveau tracé du lit de l'Erve sur une longueur de 100 m. Délégué pour la maîtrise du projet d'ouvrage par le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP), le syndicat du bassin de l'Erve, qui a pour compétence la gestion des milieux aquatiques, a engagé les travaux voulus pour la réalisation du projet.

Les élus, techniciens et entrepreneurs se sont retrouvés pour une visite du chantier. Réalisés par l'entreprise Lemée de La Chapelle-Rainsoin, les travaux auront duré un mois et demi. « Le tracé a nécessité un enrochement et la mise en place de granulats. Le barrage a été supprimé. Nous avons installé un passage à poisson rustique (blocs de

pierres) avec un franchissement piscicole optimal et un transit de sédiments (dépôt minéral et organique). Proche de la station, il faudra recréer une zone humide naturelle et fonctionnelle qui existait, explique Xavier Seigneuret, technicien de rivière. Le SIAEP et le Syndicat de bassin collaborent de facon étroite sur ce projet dont la finalité est de réaliser une nouvelle station de pompage ainsi qu'un réseau de traitement des boues et pesticides, en conformité avec le code de l'environnement. » Reste à réaliser les clôtures plus les échaliers, les plantations. la création d'une nouvelle prise d'eau, le remplacement de busage et le nettoyage du ruisseau du Merde-

Le montant des travaux s'élève à 40 761 € TTC financés à hauteur de 31 742 € par le SIAEP et 8 919 € par le syndicat du bassin de l'Erve.

Sainte-Suzanne

L'Erve sera mise en écourue de décembre à mi-février

Le Syndicat du bassin de l'Erve souhaite informer les riverains, que la rivière l'Erve sera mise en écourue sur tout son linéaire, de début décembre jusqu'au 15 février inclus, selon conditions climatiques. Les communes concernées sont : Saint-Georges-sur-Erve, Assé-le-Bérenger, Sainte-Suzanne (où elle alimentait 17 moulins), Chammes, Saint-Jean-sur-Erve, Saint-Pierre-sur-Erve, Saulges, Ballée.

Les riverains sont appelés à prendre toutes dispositions nécessaires, notamment en direction des animaux qui s'v abreuvent.

Ouest-France du 10/12/2014 -Mise en écourrues de l'Erve

Ouest-France du 10/12/2014 – Travaux sur le site de Grattesac à VOUTRE

Sainte-Suzanne

Une nouvelle présidente pour le syndicat de bassin de l'Erve

Entretien

Solange Schlegel, nouvelle présidente du syndicat de bassin de l'Erve.

Quelles sont les actions qui vont être engagées à court et moyen terme?

Depuis septembre, des entretiens sélectifs sur les berges, avec enlèvements des embâcles, sont en cours dans les communes de Vimarcé, Saint-Georges-sur-Erve et Assé-le-Bérenger. C'est l'entreprise Genie qui assure ces travaux. Parallèlement à ces travaux, l'installation d'abreuvoirs est proposée aux agriculteurs riverains.

À Voutré, des travaux viennent de démarrer, ils consistent à déplacer le lit de la rivière (environ 100 m) afin de permettre un agrandissement de la station d'eau potable, avec la mise en place du traitement des boues. C'est l'entreprise Lemée Gautheur qui s'en occupe. Cette opération nécessitera la suppression du barrage actuel et son remplacement par une « rampe rustique ». Le financement à hauteur de 40 000 € sera assuré par le syndicat de bassin de l'Erve et le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable d'Évron. La réfection des petits ponts de Montguyon au petit Saint-Céneré à Saulges vient d'être également réalisée, avec un financement assuré par le syndicat et la commune de Saulges. Des actions vont être menées à court terme pour lutter contre les plantes envahissantes, comme la renouée du Japon et l'élodée du Canada.

Deux pêches électriques ont récemment été effectuées à Sainte-Suzanne et Chammes, afin de vérifier l'impact de l'amélioration de la qualité de l'eau sur la pisciculture.

Dans ses projets, le syndicat de bassin souhaite garder la maîtrise de l'eau en tenant compte des lois en vigueur ainsi que des usages des différents riverains (agriculteurs, pêcheurs, propriétaires de moulin, touristes, et adeptes de canoë).

Pour améliorer notre communication, un projet de site Internet est en cours avec les syndicats de la Jouanne, du Vicoin, de la Vaige, de la Taude et de l'Erve et du Treulon, à l'horizon 2015.

Pouvez-vous faire un bilan du contrat d'aménagement de l'Erve?

Le contrat restauration entretien de l'Erve, déclaré d'intérêt général, a été signé pour la période 2008-2014. Une étude est actuellement en cours afin d'en dresser un bilan environnemental, financier et sociologique. Un questionnaire est actuellement envoyé aux riverains. Les résultats seront connus en fin d'année. Une plaquette pédagogique à destination du grand public reprendra les conclusions de cette étude.

Y aura-t-il un second contrat pour la période 2015-2020 ?

Oui, ce nouveau contrat portera sur les principaux affluents de l'Erve (60 km de ruisseaux). Cet outil permettra de réaliser des travaux de restauration écologique pouvant être subventionné à 80 % (conseil général, Région et Agence de l'eau Loire Bretagne).

Solange Schlegel tient à préciser : « Pour moi, le travail d'équipe et le contact sur le terrain avec les riverains sont primordiaux. En cas de problème, les riverains peuvent joindre leurs délégués communaux au syndicat ou le technicien de rivière, Xavier Seigneuret. » Contact : tél. 06 37 09 81 39.

■ Messe

Dimanche 19 octobre, 10 h 30. Samedi 18, 18 h 30 à Chammes.

Ouest-France du 18/10/2014 - Interview de Mme SCHLEGEL

Fait à SAINTE SUZANNE, Le 22/09/2015

La Présidente, Solange SCHLEGEL